

Union des écrivains québécois. *Petit dictionnaire des écrivains.*
Montréal, Union des écrivains québécois, 1979

Michèle Hudon

Volume 26, numéro 1, mars 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054270ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054270ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, M. (1980). Compte rendu de [Union des écrivains québécois. *Petit dictionnaire des écrivains*. Montréal, Union des écrivains québécois, 1979]. *Documentation et bibliothèques*, 26 (1), 55–56. <https://doi.org/10.7202/1054270ar>

Christie qui remporte la palme suivie par d'autres auteurs d'ouvrages de fiction.

Deux remarques s'imposent. D'abord (questions 14-15-16), les jeunes sont intéressés par tout service qu'on veut bien leur offrir à condition que cela implique peu ou pas de participation active de leur part. Comme la majorité des adultes, ils sont peu ou pas disponibles. De plus, la bibliothèque ne fait pas encore partie des moeurs des citoyens, même chez les jeunes.

Au niveau de la langue, certains paragraphes demanderaient une explication car ils manquent de clarté. Ainsi, page 31, «en l'absence de variables plus différenciées, le *facteur nombre* semblerait décisif...» De plus, le choix de certains termes laisse à désirer et alourdit le texte ou encore peut choquer le lecteur; par exemple, l'emploi de mots trop à la mode ou qui se veulent à la mode, comme «étatsunien» (p. 14), ou «quebecers» (p. 81, pour désigner les anglophones). Enfin, certaines expressions ont un sens péjoratif ou sont mal utilisées: «l'appel au peuple» (p. 16), le «cadre du référendum» (p. 25). Notons un autre problème au niveau du vocabulaire: lorsque les auteurs parlent d'inadaptation sociale, ils font référence seulement à la délinquance juvénile. Or, ces deux termes ne sont pas synonymes; même remarque pour milieu socio-économique faible, inadaptation sociale ou délinquance juvénile, même si c'est dans ces milieux qu'on trouve la majorité des catégories mentionnées.

Dans l'ensemble, on s'arrête au fait analysé et les commentaires sont justes. Cependant, on note occasionnellement un certain manque de cohérence entre le fait analysé et son interprétation. Ainsi, à la question 15 où on demande aux jeunes s'ils seraient intéressés «à ce que la bibliothèque de Saint-Laurent mette sur pied un *service d'information et de lecture* spécialement destiné aux moins-de-vingt-ans» (p. 55): à partir des résultats positifs, on affirme que «la majorité des électeurs se prononce en faveur du *Projet Format-Jeunesse...*» (p. 56) et même que «seul le service d'information spécialisé en problématique-jeunesse est en mesure de répondre aujourd'hui aux attentes des moins-de-vingt-ans» (p. 17).

L'étude du milieu socio-économique d'où proviennent les jeunes aurait constitué un complément non négligeable, mais malgré cela, le profil culturel de ce groupe d'abonnés semble bien refléter les attitudes et les aspirations des jeunes gens, filles et garçons, qui gravitent autour de la bibliothèque municipale. C'est pourquoi cet ouvrage constitue un instrument d'information très intéressant pour les bibliothécaires de la Bibliothèque de Ville Saint-Laurent et pour toute autre personne du quartier travaillant avec les adolescents.

Christiane Charette

Succursale St-Charles

Bibliothèque de la Ville de Montréal

Union des écrivains québécois. Petit dictionnaire des écrivains. Montréal, Union des écrivains québécois, 1979.

L'Union des écrivains québécois publiait au début de 1979 son *Petit dictionnaire des écrivains*, un répertoire de quelque cent soixante-quinze pages agréablement présentées. L'édition de ce Dictionnaire fait partie d'un programme visant à faire connaître une association culturelle québécoise dont on ignore encore l'existence en plusieurs milieux.

Deux cent quatorze notices biographiques, celles des membres de l'Union, constituent cet ouvrage. S'y côtoient poètes, essayistes (J. Blais), dramaturges et romanciers, sociologues (Jacques Grand-Maison, Fernand Dumont), botaniste (Pierre Dansereau), médecin (J.P. Wallot), connus ou quasi inconnus. L'origine et la notoriété des écrivains n'ont aucune importance. Quelques-uns d'entre eux ne sont pas nés québécois (Gary Klang, Gérard Étienne), certains ont peu publié au Québec (Robert Marteau); plusieurs n'ont qu'une publication à leur crédit (P. Gaudette, Lise Lacasse, Luc Charest, Louise Bouchard, etc.), d'autres comptent au nombre de nos créateurs les plus prolifiques (Claude Jasmin, Rina Lasnier, Suzanne

Paradis). En fait, le seul paiement d'une cotisation permet de figurer à cet annuaire où l'on retrouve également quatre membres d'honneur: Gabrielle Roy, Anne Hébert, Yves Thériault et Mgr Félix-Antoine Savard.

Un classement alphabétique pratique facilite l'accès rapide aux renseignements requis. Les notices sont généralement anonymes et à peu près identiques. Pour chaque auteur, on précise les date et lieu de naissance, quelques caractéristiques personnelles particulièrement significatives, les étapes marquantes de la carrière, les distinctions et honneurs mérités. Suit une bibliographie des oeuvres publiées jusqu'au début de 1979. Le texte des notices est vivant et le Dictionnaire représente davantage que le simple dépouillement de dossiers biographiques qu'il aurait pu être. L'ouvrage est agrémenté de photos des membres de l'Union ainsi que d'une dizaine de reproductions d'affiches de théâtre, de pages couvertures, de lettres manuscrites, ayant toutes un rapport direct avec la littérature québécoise. Un caractère gras met en évidence les titres d'oeuvres.

Une introduction signée Jacques Godbout retrace l'historique de l'Union des écrivains québécois et précise que ce Dictionnaire doit être vu comme une source de renseignements utiles concernant des écrivains vivants, auteurs ayant publié au moins un livre au cours des dix dernières années. On y retrouvera pourtant Gilles Leclerc, dont aucune oeuvre n'a été éditée depuis 1960.

Le but est louable. Mais cet ouvrage auquel on a donné le titre de Dictionnaire serait plus justement nommé Répertoire des membres de l'Union des écrivains québécois ou plus simplement Liste des membres de l'UNEQ. Les notices présentent une personnalité sur laquelle elles ne fournissent en fait que peu de renseignements. Cette carence est particulièrement sensible dans le cas d'écrivains moins connus, considérés souvent comme marginaux (Daniel Gagnon, Pierre Graveline, Germain Beauchamp, par exemple). Sur les plus connus (Marie-Claire Blais, Michel Tremblay), elles n'apportent pas d'éléments nouveaux.

Le *Petit dictionnaire des écrivains* ne présente aucun intérêt de nature critique. On n'y énumère que les monographies publiées par un auteur, ignorant dans la bibliographie toute autre forme de production, ignorant également toute la littérature critique qui le concerne. Il ne se pose donc nullement en rival du *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* (Fides) dont les objectifs étaient au départ très différents.

On pourra contester la valeur immédiate d'un outil tel que ce Dictionnaire. Pourquoi en effet, alors qu'on dispose d'autres sources tout aussi pratiques, choisirait-on d'y chercher des renseignements sur un écrivain, Michel Tremblay par exemple, ne sachant même pas s'il a payé sa cotisation à l'Union (donc s'il y figure)? Le *Petit dictionnaire des écrivains* sera cependant pour quelques années à venir l'une des rares sources d'information sur les auteurs peu connus mais non dépourvus de talent que sont Marie Cholette, Michel Desrosiers, Louise Lemieux et bien d'autres. Ainsi, il justifie son existence, prouve son utilité et la nécessité de mises à jour périodiques au sujet desquelles on ne semble malheureusement pas avoir établi de politique précise.

Michèle Hudon

Université du Québec à Hull

Richter, Noë. **Les bibliothèques populaires**. Paris, Cercle de la librairie, 1978. 227 p.

Cette étude de Noë Richter, conservateur en chef des bibliothèques, directeur de la bibliothèque de l'Université du Maine (Le Mans) et ancien directeur de l'École nationale supérieure des bibliothèques, nous sert de prétexte pour faire état de plusieurs travaux que l'auteur a publiés, ces dernières années, sur l'histoire des bibliothèques publiques en France, notamment ses articles, "Aux origines du club de lecture", dans le *Bulletin des bibliothèques de France* d'avril 1977, "Introduction à